Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées

Les travaux de renouvellement des canalisations et branchements des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, route d'Angers à Saint Barthélémy d'Anjou, ont débutés le mardi 21 mai 2024 pour une durée prévisionnelle de 19 semaines (jusqu'au 27 septembre 2024) avec une interruption pour congés du 03 août au 18 août 2024.
Ce chantier est réalisé par l'entreprise EHTP.

QUAND ? OÙ ?

- **Phase 2 : 03/06/2024 au 02/08/2024 : Travaux eaux usées et eau potable route d'Angers.**

Actuellement, la phase 2 des travaux est en en cours de finalisation sur la route d'Angers entre le rond-point de la Gemmetrie et la rue Taillanderie. Réouverture à la circulation le 02 août 17h00.

- **Phase 3 : 19/08/2024 au 30/08/2024 : Travaux eau potable au niveau du giratoire de la Gemmetrie qui sera barré.**

Deux déviations seront mises en place (avec comme indication « commerces accessibles suivre déviations », une au sud et une au nord de la commune (plans joints au verso).

La phase 3 des travaux, concernera les raccordements des canalisations d'eau potable dans le giratoire de la Gemmetrie ainsi que la réalisation des réfections de voirie définitives.

- **Phase 4 et 5 : 26/08/2024 au 27/09/2024 : Travaux eaux usées et eau potable giratoire Joliot-Curie et rue Joliot-Curie**

La circulation au niveau de la route d'Angers sera effective via la mise en place de feux tricolores avec fonctionnement en alternat.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES SUR LA DISTRIBUTION DE L'EAU ?

Des interruptions de la distribution d'eau auront lieu. Vous serez avertis par avis dans vos boîtes aux lettres ou apposés sur la porte d'accès aux immeubles collectifs.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES SUR L'EVACUATION DES EAUX USEES ?

Les branchements seront réhabilités jusqu'aux limites de propriété sans conséquence sur l'évacuation.

Le stationnement sera interdit au droit du chantier.
Les accès aux garages seront neutralisés en fonction de l'avancement.
Le cheminement des piétons sera aménagé.
Nous vous recommandons la plus grande prudence aux abords des tranchées et engins d'entreprises.

Nous sommes conscients de la gène occasionnée et mettons tout en œuvre afin de limiter l'impact de ces travaux.
Nous vous informerons de tout changement majeur de planning.
En cas de contraintes particulières, rapprochez-vous des équipes travaux qui s'efforceront d'y répondre.
Vous remerciant pour votre compréhension.

<u>Phase 2 :</u> Route d'Angers entre le giratoire de la Gemmetrie et celui de Joliot-Curie (du 03/06/2024 jusqu'au 02/08/2024)

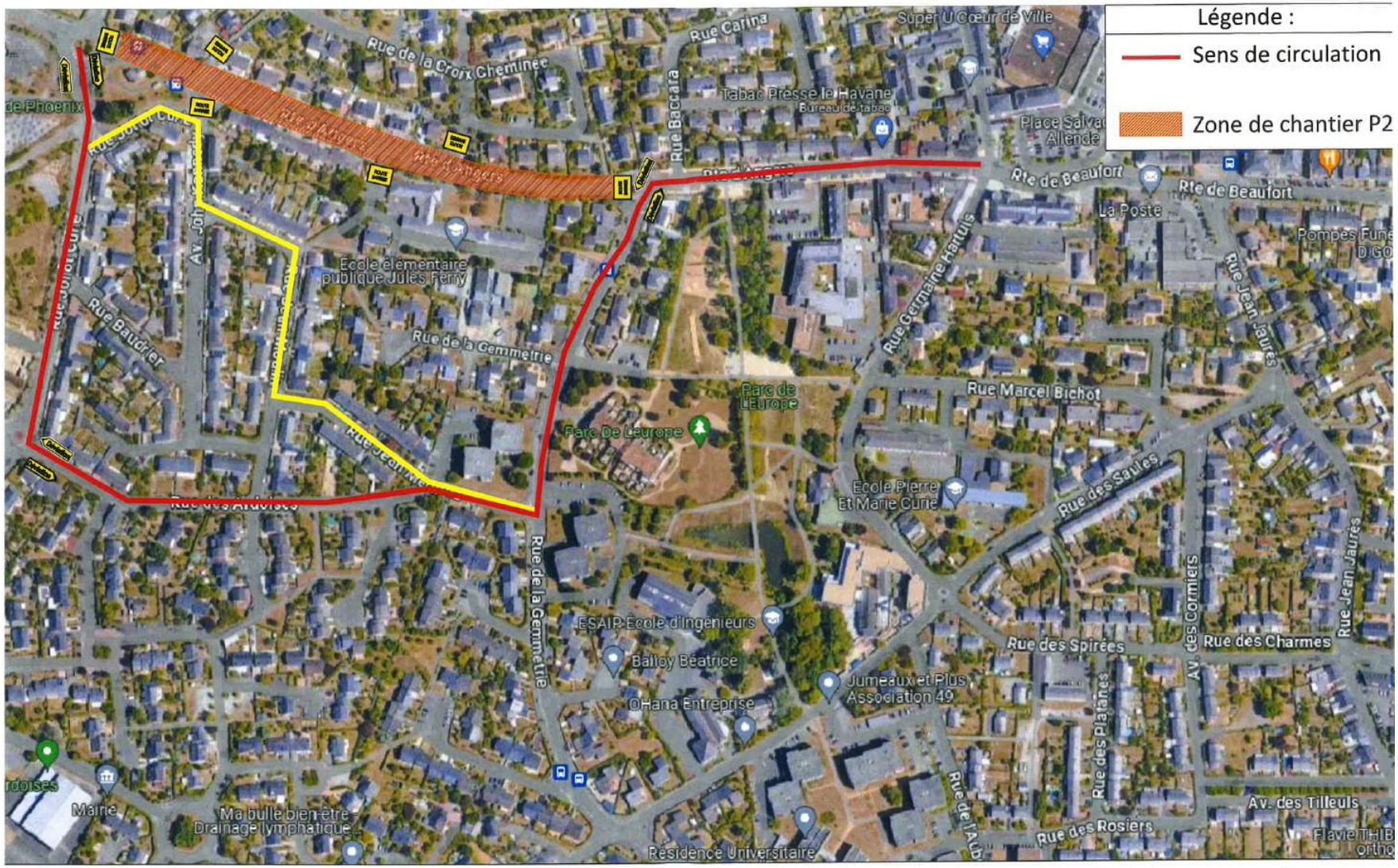

St Barthelemy d'Anjou

Route d'Angers

Plan de Phasage - Phase 2

Phase 3 : Giratoire de la Gemmetrie (du 19/08/2024 au 30/08/2024)

Déviation Sud

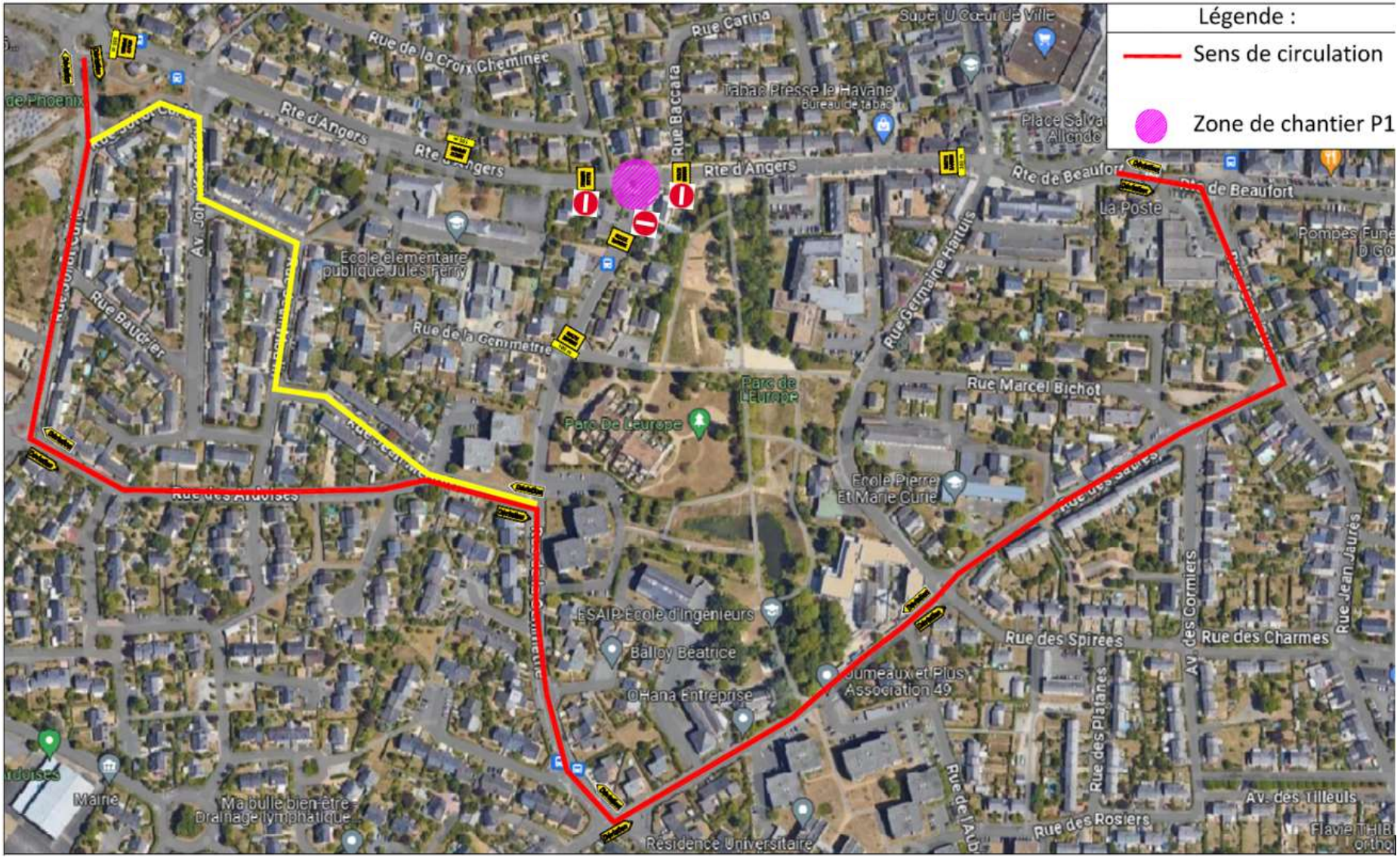

Déviation Nord

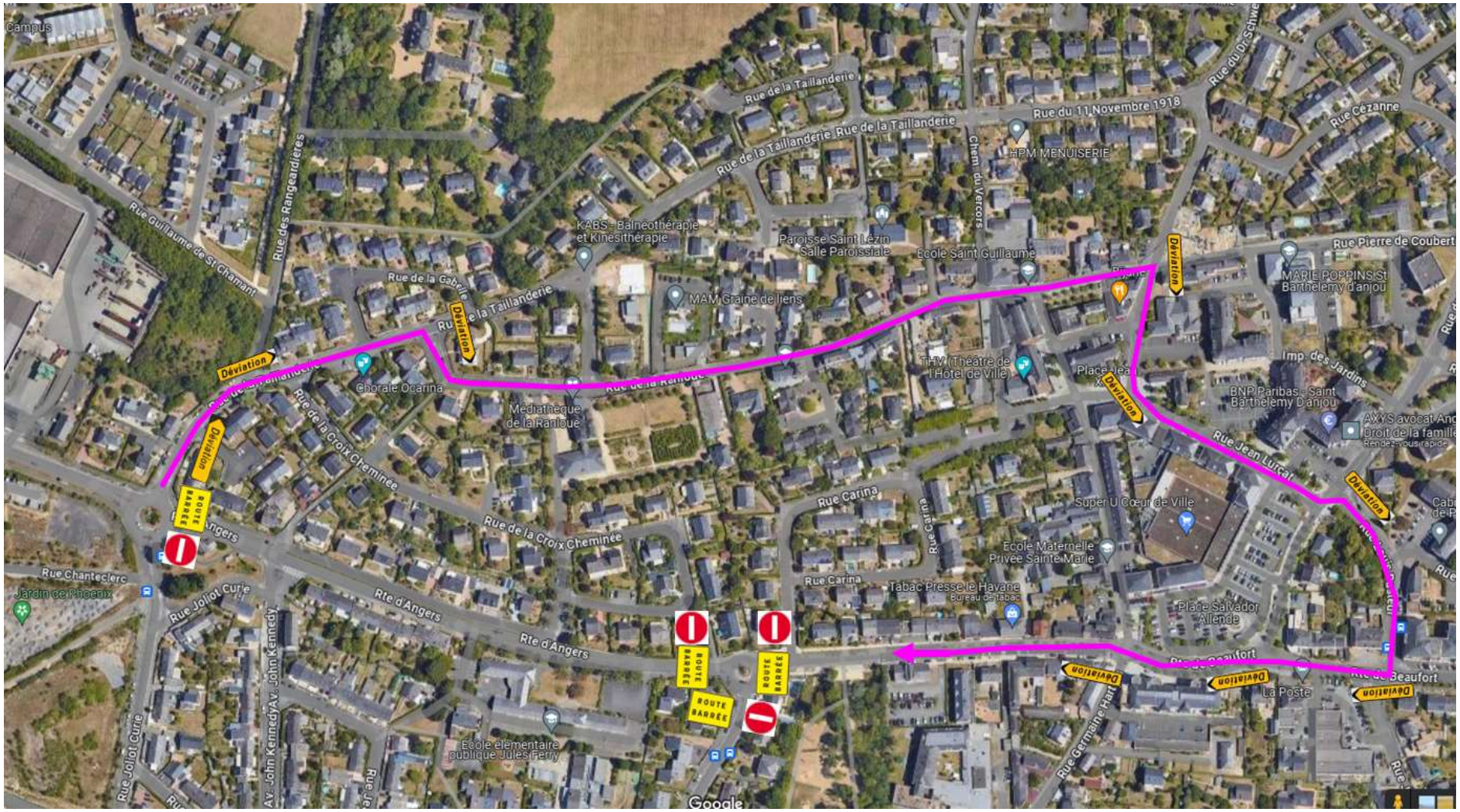
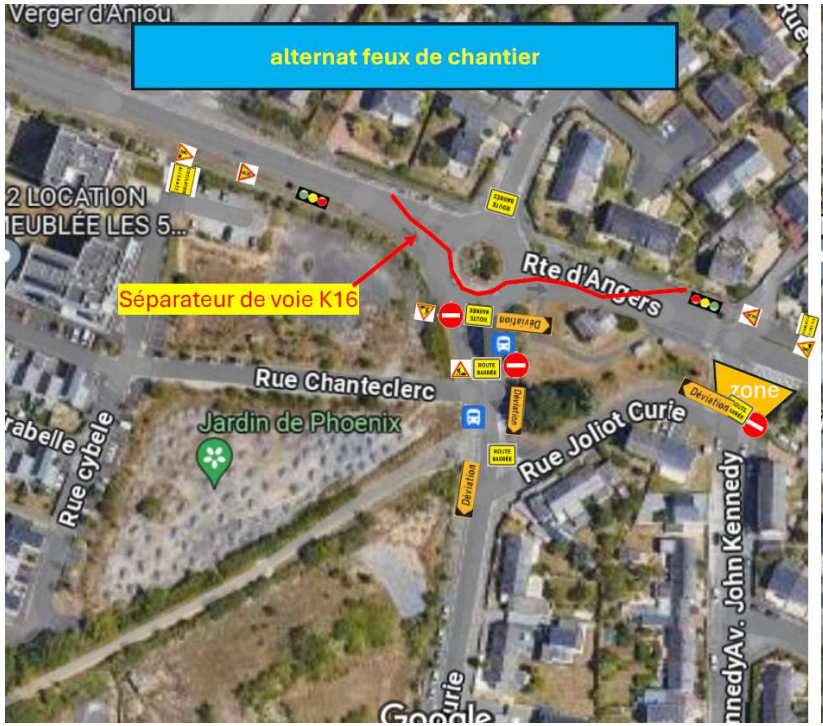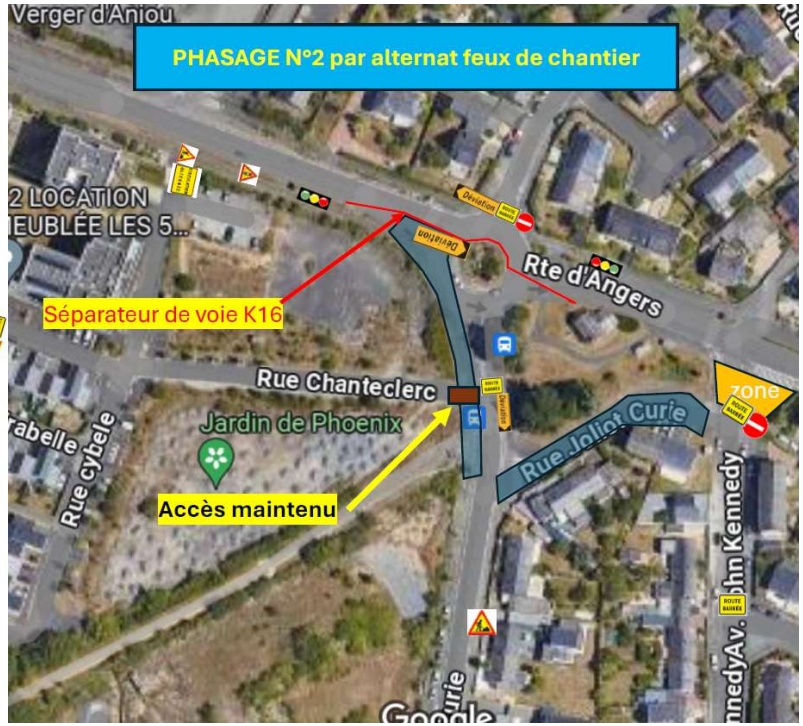
Phase 4 et 5 : Giratoire Joliot-Curie et rue Joliot-Curie (du 02/09/2024 au 27/09/2024)